

# Note Flash du SIES



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°15  
Octobre 2017

## Les étudiants en stage en 2015-2016

Un tiers des étudiants inscrits en formation initiale a effectué un stage lors de l'année universitaire 2015-2016. La proportion de stagiaires est plus importante dans les formations professionnalisantes (DUT, licences professionnelles, formations d'ingénieurs) et augmente avec le nombre d'années d'études. Les deux tiers des stages se déroulent dans la région administrative de l'établissement d'étude et près de la moitié d'entre eux sont gratifiés.

### DES DISPARITES D'ACCES AU STAGE SUIVANT LE CURSUS

Un tiers des étudiants entrant dans le champ de l'enquête a effectué un stage lors de l'année universitaire 2015-2016 (33%). La proportion de stagiaires dans les différentes formations est comparable à celle observée lors des enquêtes précédentes.

C'est en licence professionnelle ainsi que dans les formations d'ingénieurs que la part des étudiants ayant réalisé un stage est la plus élevée, avec respectivement 86 % et 71 % d'étudiants concernés. Les stages sont aussi très répandus en DUT où ils concernent près de deux étudiants sur trois.

En master, un peu plus d'un étudiant sur deux a effectué un stage en 2015-2016. Parmi les étudiants préparant un diplôme d'IEP, le recours au stage concerne 41 % des inscrits. Enfin, c'est dans les formations de licence générale que les stages sont les moins fréquents (15 %).

Quelle que soit la formation suivie, la proportion de stagiaires augmente avec le nombre d'années d'études. En licence générale, celle-ci passe de 3 % en première année à 37 % en troisième année. La hausse se poursuit de façon régulière en master pour atteindre 64 % en deuxième année. En DUT, la différence est particulièrement marquée entre la première et la seconde année (de 43 % à 89 %).

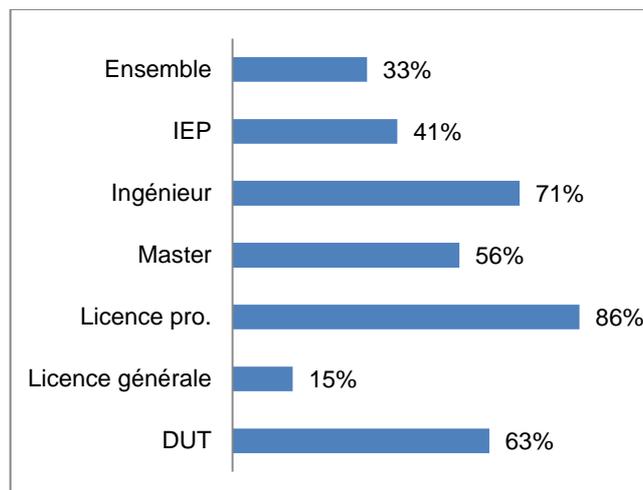
### LES STAGES SE DEROULENT LE PLUS SOUVENT DANS LA REGION D'ETUDE

Les stages se déroulent le plus souvent dans la région d'études (70 %). C'est notamment le cas en DUT, en licence générale et en master à un degré moindre. Dans ces formations, les stages à l'étranger ne concernent pas plus de 10 % des étudiants. En licence professionnelle, il est plus fréquent que les

stages de déroulent dans une autre région que celle de l'établissement de formation (27 %) mais les stages à l'étranger demeurent assez rares (10 %).

Les stages en dehors de la région sont plus fréquents dans les formations d'ingénieurs (46 %) et les IEP (27 %). En IEP, les étudiants sont même 28 % à effectuer un stage à l'étranger. Dans les formations d'ingénieurs, ils sont 24 %.

### Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus en 2015-2016



Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESRI--SIES, Enquête sur les stages

### 55 % DES STAGES DURENT AU MOINS DEUX MOIS

La majorité des stages se déroule sur une période supérieure ou égale à deux mois (55 % de l'ensemble). C'est en licence professionnelle que les stages d'une durée supérieure ou égale à deux mois sont les plus fréquents (91 %). A l'inverse, moins d'un stage sur deux dure deux mois ou plus en DUT et en licence générale. Cependant, dans ces formations

comme ailleurs, la durée des stages augmente nettement avec le nombre d'années d'études. C'est par exemple le cas en licence générale où seulement 10 % des stages se déroulent sur deux mois ou plus en première année contre 35 % en troisième année.

## UN STAGE SUR DEUX S'ACCOMPAGNE D'UNE GRATIFICATION

La loi prévoit une rémunération minimale pour les stagiaires. Ainsi, une gratification est due lorsque la présence du stagiaire dans l'organisme d'accueil est supérieure à deux mois, soit l'équivalent de 44 jours, au cours de l'année d'enseignement.

Près de la moitié des stages sont gratifiés (45 %). C'est en licence professionnelle que la gratification est la plus fréquente (83 %), suivie des formations

d'ingénieurs (73 %). En revanche, seulement un stage sur cinq est gratifié en licence générale.

Un quart des stages gratifiés bénéficient d'une gratification supérieure à 600 €. Dans les formations d'ingénieurs et en IEP, cette part est nettement plus élevée grande (respectivement 55 % et 43 %). . A l'opposé, peu d'étudiants bénéficient d'une telle gratification en DUT (9 %) et en licence professionnelle (10 %). Il convient cependant de souligner que l'enquête ne permet pas de rapprocher l'information relative à la gratification des stages de celle relative à leur durée.

Ronan VOURC'H  
MESRI-SIES

### Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2015-2016, en %

		Stagiaires	Stages ≥ 2 mois	Lieux de stages (1)			Stages gratifiés	Gratification Supérieure à 600 €
				Région d'études	Autre région française	A l'étranger		
Préparation DUT	1 <sup>ère</sup> année	43	7	77	19	3	9	7
	2 <sup>ème</sup> année	89	78	74	17	9	63	10
	<b>Ensemble</b>	<b>63</b>	<b>51</b>	<b>75</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>43</b>	<b>9</b>
Licence générale	1 <sup>ère</sup> année	3	10	82	15	3	9	12
	2 <sup>ème</sup> année	15	23	82	14	4	12	12
	3 <sup>ème</sup> année	37	35	78	14	9	21	13
	<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>29</b>	<b>79</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>13</b>
Licence pro.	<b>Ensemble</b>	<b>86</b>	<b>91</b>	<b>63</b>	<b>27</b>	<b>10</b>	<b>83</b>	<b>10</b>
Master	1 <sup>ère</sup> année	50	49	75	16	9	36	20
	2 <sup>ème</sup> année	64	81	64	25	11	70	30
	<b>Ensemble</b>	<b>56</b>	<b>65</b>	<b>69</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>53</b>	<b>27</b>
Formations d'ingénieurs	1 <sup>ère</sup> année	46	27	36	42	22	37	32
	2 <sup>ème</sup> année	83	90	28	36	36	69	44
	3 <sup>ème</sup> année	85	97	29	57	14	96	66
	<b>Ensemble</b>	<b>71</b>	<b>78</b>	<b>30</b>	<b>46</b>	<b>24</b>	<b>73</b>	<b>55</b>
IEP	<b>Ensemble</b>	<b>41</b>	<b>72</b>	<b>46</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>49</b>	<b>43</b>
<b>Tous cursus</b>		<b>33</b>	<b>55</b>	<b>70</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>45</b>	<b>24</b>

(1) Par le jeu des arrondis, le total en ligne des trois lieux de stages possibles peut être légèrement différent de 100.

Lecture - 43 % des inscrits en 1<sup>ère</sup> année de préparation au DUT ont effectué un stage. Pour 7 % d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 3 % l'ont effectué à l'étranger. 9 % des stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 7 % ont touché plus de 600 €.

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES, Enquête sur les stages

### Méthodologie

Les statistiques présentées ici concernent les étudiants inscrits en université (y compris les deux CUFR ainsi que les universités de Dauphine et de Lorraine devenues de grands établissements), ceux inscrits dans les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, dans les universités de technologie et à l'IEP de Paris. Dans les établissements concernés, l'enquête concerne uniquement les étudiants en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2016. Elle comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en licences et masters LMD (masters enseignement compris), en formations d'ingénieurs ou dans un IEP.

Certaines formations prévoient un stage obligatoire pour chaque étudiant. C'est par exemple le cas des licences professionnelles et des préparations au DUT. Or, la part de stagiaires mesurée n'atteint pas 100 %. L'obligation porte en effet sur l'ensemble de la scolarité, de sorte qu'au moment de l'enquête, certains étudiants ont déjà fait leur stage, d'autres pas encore. Par ailleurs, certains étudiants redoublants peuvent avoir validé leur stage l'année précédente, tandis que d'autres ont pu suivre des parcours non linéaires qui les ont conduits à interrompre leurs études.